

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **7 avril 2015**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
 Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
 Madame Diane Parent, conseillère # 3
 Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
 Madame Nancy Côté, conseillère # 5

Sont absents : Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

43-15

ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 2 mars 2015.

Le conseil dispense la secrétaire d'en donner la lecture, car chaque membre du conseil a reçu une copie et il a été résolu d'en faire l'adoption.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	557.63
Remise Provinciale	1390.22
Administration	1720.68
Aqueduc	50.18
Opérateur eau potable	727.57
Inspecteur municipal	614.66
Traitement eau usée	12.54
Voirie	602.12
RÉSEAU ROUTIER	
Enlèvement de la neige (4/6)	16874.50
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (3/5)	1934.27

DIVERS	
Électricité (éclairage public)	342.53
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	665.37
Électricité (pompe, 39 route de la Montagne)	66.64
Électricité (réservoir, route de la Montagne)	31.86
Électricité (patinoire, 15 rue Fraser)	648.20
Électricité (bureau, 117 rue Principale)	498.29
Électricité (centre municipal, 120 rue Principale)	1713.72
Électricité (puit, 54 chemin Kempt)	605.05
Électricité (garage, 270 route 132)	3285.22
Téléphone (centre)	73.61
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	465.63
Téléphone (cellulaire)	38.88
Essence, huile et diesel	373.01
Frais de postes (test d'eau)	48.42
Fonds information du territoire	8.00
Honoraires comptable reddition de compte MTQ	287.44
Honoraires comptable rapport financier 2014	4024.13
Achat cafetière et cuiseur à eau chaude	669.83
Contrat de service photocopieur Canon	219.27
Réparation porte toilette centre	228.23
Réparation chauffage patinoire	406.32
Achat pelle traineau et ampoules	87.10
Montage programme de prévention	8263.84
MRC Quote-part 2015	41114.33
Achat comptes de taxes et enveloppes	236.44
Achat pièces gel aqueduc	121.81
Immatriculation 2015	2059.68
Ville Amqui Quote-part 2015 piscine	582.00
CSST frais dossier 2015	24.94
Coop alimentaire (piles)	12.86
Publication avis public dérogation	359.88
Réparation chauffage centre municipal	354.70
Don Club patinage artistique Sayabec No 30-15	50.00
Don Camp musical du Lac Matapédia No 31-15	130.00
ADMQ cotisation 2015 No 33-15	481.75

93063.35

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

44-15**ACCEPTATION DES FACTURES**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

45-15 **CHIEN ERRANT**

Suite à des plaintes et des demandes écrites de citoyens, il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse envoie une lettre au propriétaire des chiens concernés, lui demandant de garder ses animaux sur son terrain pour leur sécurité et aussi celle des gens.

Dans cette même résolution, il est proposé et résolu unanimement que des informations soit prises sur la mise en place d'un règlement sur le contrôle des chiens.

Maire

46-15 **DON**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 50,00\$ à l'École secondaire de Sayabec pour les Gratificats 2015.

Maire

47-15 **DÉROGATION MINEURE 01-2015**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte la demande de Monsieur Éric Gagnon pour l'immeuble sis au 538, route 132.

Cette demande consiste à la construction d'un garage dont la superficie au sol dépasse la norme de 75% de la superficie du bâtiment principal.

Maire

48-15 **DÉROGATION MINEURE 02-2015**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte la demande de Madame Manon Fiola pour l'immeuble sis au 70 rue Principale.

Cette demande consiste à régulariser l'emplacement d'un bâtiment secondaire déjà construit dans la marge de recul arrière à une distance de 0,87 mètre au lieu de 5 mètres, et dans la marge latérale à 1,5 mètre au lieu de 2 mètres, comme autorisée au plan d'urbanisme dans la zone 52 Cc.

Maire

49-15 **POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse adopte la Politique sur la santé et sécurité au travail POL-SST-01, tel que convenu dans le plan de santé et sécurité au travail.

Maire

50-15 **POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse adopte la Politique sur la santé et sécurité au travail POL-SST-04, « Modalités de mise en œuvre des autres règles relatives à la santé et la sécurité », tel que convenu dans le plan de santé et sécurité au travail.

Maire

51-15 **OFFRE DE SERVICE MRC RÈGLEMENT**

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Moïse mandate le service d'urbanisme de la MRC de La Matapédia pour la révision du règlement sur les permis d'installation de puit artésien et de champ d'épuration.

Maire

52-15 **PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

Considérant que la municipalité de Saint-Moïse est limiter dans son budget pour l'amélioration de son réseau routier et qu'elle fait partie des municipalités dévitalisées;

Considérant que la municipalité de Saint-Moïse désire faire la poste de gravier dans des sections de la route Émilien-Harvey afin de rehausser la chaussée pour rendre la route plus sécuritaire aux usagers;

Considérant que la route Émilien-Harvey relie nos résidents moisiens de la route Melucq au reste de la municipalité et donne une voie d'accès supplémentaire aux résidents des municipalités de Saint-Cléophas et La Rédemption;

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse de demander une aide financière de l'ordre de 50 000\$ dans la cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

Maire

53-15 **VÉRIFICATION MÉCANIQUE CAMION**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise à faire effectuer la vérification mécanique annuelle demandée par la SAAQ, du camion de voirie par un vérificateur attitré.

Maire

54-15 **ILOTS DÉSTRUCTURÉS**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise à faire une demande pour des ilots déstructurés dans des secteurs agricole où la construction résidentielle potentiellement permise.

Maire

55-15 **TRAVAUX ENTRETIEN VÉLOROUTE**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise les employés de Véloroute Desjardins de La Matapédia à exécuter des travaux d'entretien sur son parcours compris sur son territoire, soit :

1. la pose, le déplacement, le redressement, le remplacement et le nettoyage de panneaux de signalisation à l'effigie de la Route verte ou autres panneaux relatifs au cyclisme le long de la rue Principale et dans le futur parc intergénérationnel;
2. le traçage de symboles de vélo, pour indiquer la présence d'une voie cyclable le long de la rue Principale;
3. la pose puis l'enlèvement de balises en bordure de la rue Principale

Maire

56-15 **ADHÉSION URLS**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse adhère à l'Unité Régionale de Loisirs et de Sport du Bas-St-Laurent (URLS) comme membre au coût de 100\$ pour l'année 2015.

Maire

57-15 **SOUSSION PARC INTERGÉNÉRATIONNEL**

Appel d'offres sur invitation pour l'aménagement d'un parc intergénérationnel, les soumissions ont été ouvertes, le 5 mars à 16h00 aux locaux de la municipalité de Saint-Moïse.

Quatre soumissions envoyées
Deux soumissions conformes ont été reçues :

Aménagement Maurice Bélanger	99 499,37\$
Les Entreprises A&D Landry	95 487,89\$

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse refuse les soumissions à cause de leur prix trop élevé.

Maire

58-15 **ACHAT BALISE TRAVERSE PIÉTON**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'achat de deux balises centrales pour les traverse pour piétons.

Maire

59-15 **DON**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'achat d'un billet, au montant de 65,00\$, pour le Camp musical du Lac Matapédia.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 21h20.

Président

Secrétaire